

DELIBERATION N° 79/06 : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU B.A.S.

Sur proposition de Monsieur JULLIEN,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- désigne Monsieur DAUX Léon, Conseiller Municipal, comme son représentant au sein de la Commission Administrative du B.A.S., en remplacement de Monsieur PAQUET.